

# Commentaires 2ème trimestre 2014

Au deuxième trimestre 2014, le nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories confondues a diminué de 13 %. Avec 225 inscrits, nous enregistrons le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A et B le plus bas pour un mois de juin depuis 5 ans.

Si l'on ne considère que les catégories A et B, nous observons une baisse de 17 % du nombre de demandeurs d'emploi. Cette baisse a été plus marquée aux mois de mai et de juin où elle dépasse les 22 % pour les catégories A et B et s'est affirmée régulièrement sur l'ensemble des catégories.

L'indicateur de chômage de l'archipel pour le premier trimestre est donc de 7 %, soit deux points de moins qu'en juin 2013.

Cette diminution est à mettre au crédit à la fois des hommes et des femmes mais reste plus marqué pour les hommes en raison surtout de la reprise d'activité dans le secteur de la construction. Par conséquent, la part des demandeurs d'emploi s'équilibre entre les deux sexes même si les femmes restent encore légèrement majoritaires (53 % du total).

Le chômage des jeunes de moins de vingt-cinq ans connaît une baisse sensible. A la fin du trimestre 35 jeunes de moins de 25 ans restent inscrits comme demandeurs d'emploi sur l'archipel. De la même manière, l'érosion du chômage de longue durée s'accroît. Sa part dans le chômage total reste faible (20 %) et il ne représente plus que 44 unités en valeur absolue.

Le poids des bas niveaux de formation s'est affaibli. La part des inscrits qui déclarent un niveau de formation inférieur ou égal aux niveaux V et VI de l'Éducation Nationale ne représente plus que 65 % du total. Si l'on considère la demande d'emploi par niveaux de qualification, ce sont les employés qualifiés qui sont le plus touchés par le chômage, suivi par les employés non qualifiés et les ouvriers qualifiés.

La saisonnalité est encore très marquée puisque 21 % des demandeurs d'emploi sont inscrits dans le secteur du BTP, suivi de près par le secteur des services à la personne et à la collectivité (17 %), du support à l'entreprise (16 %) et du commerce (14 %).

L'activité du marché du travail se traduit par l'enregistrement de 293 offres d'emploi à Pôle emploi sur une année glissante dont 109 sur ce seul deuxième trimestre. Toujours au deuxième trimestre, ce sont 83 offres qui ont été pourvues.

Suite à une année 2013 particulièrement favorable à la mise en place de contrats aidés, l'élan impulsé s'est maintenu et nous comptons aujourd'hui 38 contrats aidés dans le secteur non marchand, soit 76 % de l'objectif annuel et 18 contrats aidés dans le secteur marchand, soit 69 % de l'objectif annuel.